

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2018

LUTTE CONTRE LA FRAUDE - (N° 1212)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 160

présenté par
M. Latombe

ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 22.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.

Redonnant avec les modifications apportées à l'alinéa 19 de l'article 7.